

## Un ancien salarié du Modem avoue avoir bénéficié d'un emploi fictif



Un ancien salarié du Modem aurait confessé avoir bénéficié d'un emploi fictif d'assistant parlementaire auprès du député européen Jean-Luc Bennhamias.

Ce mercredi devant la justice, un ancien salarié du Modem a confessé à la justice avoir bénéficié d'un emploi fictif d'assistant parlementaire au Parlement européen auprès de Jean-Luc Bennhamias.

Selon les révélations du Parisien-Aujourd'hui-en-France, l'ancien salarié, après avoir rédigé un courrier de signalement au parquet, aurait ensuite transmis à la justice des informations. Il assure n'avoir jamais travaillé à Bruxelles auprès de Jean-Luc Bennhamias et être resté au siège du Parti Démocrate comme le relate Franceinfo.

L'ancien salarié qui veut conserver l'anonymat a confié à Franceinfo n'avoir "jamais travaillé pour le compte du député européen..." et " n'avoir jamais mis les pieds dans la circonscription d'élection du député européen, à savoir Marseille, pas plus qu'au Parlement européen à Bruxelles". Jean-Luc Bennhamias de son côté a expliqué "ne plus bien se souvenir de sa mission". "Il devait gérer ma communication lorsque je montais à Paris" assure-t-il.

Une enquête préliminaire a été ouverte pour "abus de confiance" et concerne une vingtaine d'assistants parlementaires de députés européens après les dénonciations de Sophie Montel, eurodéputée FN qui accusait une trentaine d'assistants de cumuler leur travail au Parlement avec des fonctions publiques en mai dernier en réaction à l'enquête qui vise son propre parti.